



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région  
Pays de la Loire

## **Modification : Mention Conjoint Collaborateur**

Formalité à déposer dans le mois qui suit la modification

**Compléter et signer le formulaire suivant** (à télécharger sur notre site [www.artisanatpaysdelaloire.fr](http://www.artisanatpaysdelaloire.fr))

- imprimé de déclaration de modification d'une entreprise (formulaire P2 en deux feuillets)

**Joindre au dossier les pièces justificatives :**

- extrait acte de mariage
- copie du jugement du Tribunal d'Instance ou extrait d'acte de naissance portant mention du Pacte Civil de Solidarité
- pouvoir s'il y a lieu

**Procéder au règlement des frais et redevances** (hors micro-entreprise)

- frais de modification CFE/RM : 83.50 € règlement à l'ordre de la Chambre de Métiers
- si inscription au Registre du Commerce et des Sociétés 53.32 € règlement à l'ordre du Greffe